

2085 respectent le 40. Est-ce que comme on a sur l'autoroute Transcanadienne à l'approche de Montréal, quand on vient de Québec, les photos-radars... moi, je crois que les photos-radars sont un dissuasif aux automobilistes qui font de la vitesse, sont un dissuasif vraiment efficace. Pourquoi qu'il n'y en a pas sur le mont Royal? Je ne me l'explique pas. Je me demande s'il n'y en a pas eu durant l'été, durant le projet pilote. Je ne le sais pas. J'ai encore vu des virages en U. Il va encore y avoir des morts ou des accidents. C'est à déplorer. Voilà. Merci.

2090 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup, Monsieur Bertrand. J'inviterais maintenant monsieur Éric Lemoyne, s'il vous plaît. Bonjour, Monsieur Lemoyne.

2095 **M. ÉRIC LEMOYNE :**

Bonsoir, Madame. Alors, je suis simple citoyen. Évidemment, je limite ma discussion au seul sujet du transit de la montagne. De toute façon, ça a l'air que c'est tout ce qui intéresse les gens ce soir.

2100 Dès le début de cette consultation publique, on nous a amené dans un faux débat. Elle est construite pour taire les opposants au projet de bloquer le transit de la montagne en voiture. En jumelant tout le volet des enjeux du parc, on cherche à forcer le résultat en faveur du projet. Car, lorsqu'on parle de parc, évidemment, on n'y voit pas les voitures. Le chemin n'appartient pas au parc, il ne le traverse pas, et c'est un point très fondamental.

2110 La seule vraie question était de savoir quel est l'opinion des montréalaises et montréalais sur l'interdiction du transit en voiture privée. La réponse nous l'avons dans le rapport des appuis dans les 2 pétitions en ligne. Aussi, le 8 novembre passé, il était clair que la grande majorité des gens présents dans la salle s'y opposaient.

J'ai vu dernièrement plusieurs accuser les automobilistes de vouloir prendre un raccourci

2115 en passant par la montagne, que ce n'était pas une utilisation acceptable. Encore une fausse  
piste. C'est un chemin à deux sens, qui serpente à travers une montagne n'est nullement un  
raccourci. Si parfois il s'avère la route à prendre, ce serait à cause des nombreux chantiers les  
artères est-ouest : Côte-Ste-Catherine, Cedar, la rue Sherbrooke, tous des chantiers de  
2120 construction. On espère, un jour, que ça ne sera pas une situation permanente. Il est illogique  
pour les environmentalistes de vouloir saisir ce point, car en enlevant un axe de transit on  
prolonge, comme on l'a vu cet été, davantage le temps en voiture sur le restant du réseau, donc  
plus de pollution.

Il faut comprendre que beaucoup d'endroits à l'est de la montagne sont des points de  
2125 destination pour les gens à l'ouest : l'avenue du Mont-Royal, l'avenue du Parc, boulevard St-  
Laurent, la rue St-Denis, que ce soit par commerce ou loisir, le chemin de la montagne est  
souvent la meilleure, certainement la plus belle route à prendre.

L'autre matin, suivant la tempête de neige, pour une commission tout à fait banale, je  
2130 conduisais mon épouse à un imprimeur spécialisé sur l'avenue De Gaspé avec plusieurs  
grandes boites, donc, le besoin d'avoir une voiture, contenant des images à numériser. Nous  
avons traversé par la montagne. C'était un voyage absolument féérique avec les branches  
d'arbres tout enneigées. C'était un trajet fait par besoin, qui nous a laissé des images  
inoubliables d'un matin typiquement montréalais, qu'on n'aurait pas vu autrement.

2135 Il me semble que la motivation de ce projet est un genre de symbole idéologique.  
D'ailleurs, vous y avez fait allusion dans une réponse que vous avez donnée à une des questions  
le 8 novembre. Vous aviez dit qu'il fallait voir ce projet s'inscrire dans une vision de l'avenir. Il  
faudrait peut-être nous la présenter cette vision de l'avenir, plutôt que de l'imposer à petit feu, en  
bloquant nos rues.

2140 Les groupes d'intérêt qui ont parlé cette semaine ne parlent pas pour moi. Cette idée de  
remettre un chemin de la ville au parc, c'est l'enlever aux utilisateurs et mènera directement à sa  
fermeture au trafic. Je ne nommerai pas la personne qui ferait ça. En bloquant le transit, on vient  
pénaliser indument un grand nombre de montréalais et montréalaises en faveur d'un simple  
2145 symbole.

Toutes ces solutions à compromis sont inacceptables, car elles répondent à un débat biaisé de force sur un problème qui n'existait pas.

2150 Je vous encourage, Mesdames et messieurs de l'Office, à faire preuve de l'intégrité et l'indépendance que vous dites avoir. Vous devez rendre un rapport qui répond à la question unique du transit de la montagne. La voix des montréalaises et montréalais ordinaires est sans équivoque. Ne nous enlevez pas notre chemin, il appartient à tous les citoyens. Merci.

2155 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Monsieur Lemoyne, je vois que vous avez des notes écrites, je pense.

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

2160 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Il serait souhaitable si, à moins que vous vous objectiez...

2165

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

Oui, vais laisser une copie.

2170 **LA PRÉSIDENTE :**

... de les donner à madame Nault pour qu'on puisse les déposer sur le site.

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

2175

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2180 Questions ici? Oui.

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire :**

2185 Bien, je ne veux pas faire une polémique avec vous, Monsieur Lemoyne, mais j'ai un peu de misère quand vous dites qu'il y a deux points de vue qui s'expliquent. On a reçu 485 mémoires sur cette question-là. C'est un record à vie.

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

2190 Oui.

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire :**

2195 Donc, il y a beaucoup de montréalais, soit des individus, soit des groupes qui en ont discuté dans leur groupe, avec leurs collègues, qui sont venus ici nous présenter des choses. Moi, j'ai beaucoup de respect pour ça, quel que soit le point de vue exprimé. Alors, ce n'est pas vrai qu'il y a juste comme des bons puis des méchants. Il y a beaucoup, beaucoup de monde là-dedans, puis beaucoup de nuances.

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

2200 Il n'y a certainement pas de bons et de méchants là-dedans.

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire :**

2205 J'aime votre précision. Je suis un peu pompé.

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

2210 Non, certainement pas.

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire :**

2215 Je voulais juste souligner ça. Puis je ne veux pas voir, moi, deux points vue  
contradictaires irréductibles. Parce qu'on a entendu beaucoup de nuances dans tout ce qui été  
dit, des tenants du transit et des tenants des gens qui s'opposent au transit. On a entendu  
beaucoup de nuances fort intéressantes de gens matures, qui on réfléchit, qui aiment la  
montagne tout autant les uns que les autres. Vous pourrez lire, vous aurez accès à tous les  
2220 mémoires qui ont été présentés, tous les points de vue. Puis en termes d'intégrité, vous lirez au  
bout de la ligne notre mémoire. Ce sera à vous de juger si on a tenu compte des points de la  
grande diversité des points qu'on a tenus.

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

2225 Je ne questionne pas qu'il y a une grande diversité de points de vue. Ce que je vous dis,  
c'est que la question fondamentale était « est-ce qu'on bloque le transit de la montagne ou  
pas? » et, comme le soulignait tantôt quelqu'un ici, si on regarde les deux pétitions en ligne, qui  
sont à mon avis, le reflet le plus précis qu'on puisse avoir, la grande majorité des gens n'en  
veulent pas. On a beau vouloir étaler toutes sortes d'arguments, qu'on a fait des rencontres en  
2230 groupe, on a fait ci, on a fait ça, pour expliquer pourquoi il serait bon de fermer le transit, vous  
n'avez pas le support des montréalaises et montréalais en général.

**LA PRÉSIDENTE :**

2235 Quand vous dites « vous », c'est la Ville? C'est le projet de la Ville

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

Bien non. Je n'ai pas dit, non. J'ai dit pas « vous », mais je dis ceux qui sont...

2240

**LA PRÉSIDENTE :**

Je pense que c'est important de savoir que l'Office, comment dire donc..., même si l'Office relève...

2245

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

Oui, mais vous êtes là pour faire une recommandation.

2250

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est ça.

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

2255

Et je vous encourage à...

**LA PRÉSIDENTE :**

2260

Il ne faut pas qu'on soit...

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

... bien refléter...

2265

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait.

2270 **M. ÉRIC LEMOYNE :**

... l'opinion générale.

**LA PRÉSIDENTE :**

2275

Oui. Est-ce que vous faites du vélo sur la montagne? À l'occasion?

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

2280

Rarement.

**LA PRÉSIDENTE :**

2285

Rarement.

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

Oui.

2290 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous l'utilisez surtout comme avec votre véhicule?

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

2295

J'utilise ça comme, bien...

**LA PRÉSIDENTE :**

Ou pour aller dans le parc?

2300

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

Je voulais justement éviter de parler du parc, parce que c'est mon point d'emblée qu'en fait, le chemin n'appartient pas au parc.

2305

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2310

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

Même le fait qu'une des propositions cette semaine c'était de donner le chemin au parc. Ça témoigne de ce fait-là. Alors, j'utilise le chemin comme un chemin et qui...

2315

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, mais vous savez que dans le mandat qui a été confié à l'Office sur...

2320

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2325

... il y a la question du transit...



**M. ÉRIC LEMOYNE :**

Oui.

2330

**LA PRÉSIDENTE :**

... mais il y a aussi ce qui est à côté, c'est une vision d'avenir et c'est ce qui explique que beaucoup de mémoires ont parlé de l'aménagement du parc, de l'aménagement des stationnements, des belvédères. Bon, c'est ce qui fait que c'est un peu plus large que uniquement la question de transit.

2335

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

Oui mais, regardez comment les journaux nous en ont parlé. Il était question uniquement du transit de la montagne.

2340

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2345

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

Regardez le nombre de gens qui se sont donné la peine de signer les pétitions en ligne. Tout ça mis ensemble, c'est ça qui intéresse les gens. C'est ce qui incite les gens. C'est qui a amené tant d'intérêt pour cette consultation. Bien que la part des gens c'était de savoir qu'est-ce que vous allez faire avec notre chemin qui transite la montagne. Certainement, le parc, il serait intéressant de porter attention pour l'avenir du parc...

2350

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2355

**M. ÉRIC LEMOYNE :**

2360 ... faire ce qu'il faut faire pour le parc. Mais, comme je l'ai dit, en voulant jumeler cette discussion-là avec la discussion du chemin, c'était de vouloir forcer un résultat favorable à fermer le chemin, alors que, clairement, ce n'est pas ce que les gens veulent.

**LA PRÉSIDENTE :**

2365 C'est une interprétation. Je respecte votre point de vue. Est-ce que vous avez d'autres questions? Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Lemoyne. Alors, j'inviterais monsieur Gérard Vannote, s'il vous plaît.

**M. GÉRARD VANNOOTE :**

2370

Bonsoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

2375

Bonsoir, Monsieur.

**M. GÉRARD VANNOOTE :**

2380 Bonsoir, Madame Brodeur, Madame Serge et Monsieur Legault. J'ai une présentation. Je risque de répéter beaucoup de choses, j'ai l'impression qui ont été dites.

**LA PRÉSIDENTE :**

2385 Il n'y a aucun problème. Allez-y.